



LES NOTES DU CÉRIUM

28 mars 2022

COVID-19 et liberté d'expression en Asie du Sud-Est

Par Alexandre Pelletier et Lana Van Langendonck *

La pandémie de COVID-19 en Asie du Sud-Est a été tout aussi meurtrière que liberticide. Ce n'est pas d'hier que les gouvernements de la région utilisent des lois contre la diffamation, le blasphème, ou la lèse-majesté comme des armes pour contrer le travail des journalistes ou la dissidence politique. Plusieurs gouvernements de la région ont su profiter de la crise sanitaire pour, au nom de la lutte contre la désinformation, accroître leur contrôle sur les espaces publics et médiatiques de la région.

Relations
internationales
et Francophonie

Québec 



CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
INTERNATIONALES



Université 
de Montréal

Introduction : pandémie et « infodémie »

Bien que la désinformation ne soit pas nouvelle, la pandémie a mené à une véritable explosion de fausses informations : une « infodémie », selon l'Organisation mondiale de la santé. Au sommet de la crise, la Corona Virus Fact Alliance enregistrait près de 4000 canulars liés au coronavirus circulant dans le monde.

Avec 376 millions d'utilisateurs actifs en Asie du Sud-Est, troisième marché mondial, l'actualité s'y consomme principalement par l'entremise des réseaux sociaux. Or, ceux-ci facilitent le partage de fausses nouvelles, d'informations erronées et pire encore, de désinformation intentionnelle visant à manipuler l'opinion publique.

Plusieurs gouvernements et groupes d'opposition de la région ont profité de la crise sanitaire pour promouvoir leur programme ou discréditer leurs opposants politiques grâce à des campagnes de désinformation en ligne. En octobre 2020 par exemple, Twitter bloquait près d'un millier de comptes liés de près ou de loin à l'armée royale thaïlandaise (RTA) pour cause de désinformation : « amplification de contenus promilitaires ou progouvernements » et attaques coordonnées contre des personnalités politiques de l'opposition.

Au-delà de la manipulation politique, ces fausses nouvelles menacent la paix sociale et les droits de groupes minoritaires en adoptant fréquemment un ton racial, ethnique ou religieux. En Indonésie par exemple, de fausses nouvelles devenues virales l'an dernier prétendaient que le gouvernement Jokowi avait facilité l'afflux de travailleurs chinois dans le but de propager délibérément le virus.

Cette tendance est particulièrement inquiétante en Asie du Sud-Est, où les institutions et les normes démocratiques sont fragiles, voire ouvertement contestées. La désinformation influence le discours politique et le choix des électeurs, ébranle la confiance des citoyens envers leurs institutions démocratiques et les médias indépendants, et exacerbe les divisions sociales, ethniques et politiques. « L'infodémie » nourrit ainsi le déclin des normes démocratiques et justifie parfois l'usage de mesures autoritaires.

Contraintes à la liberté d'expression

Les fausses nouvelles sont un problème pour la démocratie; la réponse de certains gouvernements

l'est aussi. En février dernier, Human Rights Watch notait qu'au moins 83 gouvernements dans le monde avaient profité de la pandémie pour justifier des violations à l'exercice de la liberté d'expression ou de réunion pacifique. L'Asie du Sud-Est n'y fait pas exception : l'International Press Institute y dénombre au moins 188 violations de la liberté des médias : arrestations, détentions, poursuites civiles et enquêtes pénales.

Il faut comprendre l'effet de la crise sanitaire sur la liberté d'expression dans le contexte d'un virage autocratique amorcé depuis plusieurs années. Dans certains pays pourtant démocratiques sur papier (comme la Malaisie, les Philippines et Singapour), Freedom House note que l'élite politique a, dans les dernières décennies, corrodé les institutions et les normes démocratiques par la corruption, le népotisme, la manipulation électorale, le contrôle des activités sur l'Internet, et l'intimidation des critiques et de l'opposition.

Plusieurs gouvernements de la région se sont approprié le rôle « d'arbitre de la vérité », une approche qui tranche avec celle des pays occidentaux où cette responsabilité demeure décentralisée ou privatisée. En Malaisie, par exemple, le gouvernement Muhyiddin a utilisé ses pouvoirs d'urgence durant la pandémie pour adopter une loi interdisant la « publication ou la reproduction » de fausses informations liées à la COVID-19. La loi impose de hautes amendes, de longues peines de prison et habilite les forces de l'ordre à prendre les « mesures nécessaires » pour supprimer toute information jugée fautive. Le gouvernement a nié tout motif politique attaché à ce mouvement législatif, mais force est de constater qu'il permet une trêve politique unilatérale à un moment bien opportun.

Une loi similaire avait également été adoptée au Laos quelques années plus tôt, où la situation relative à la liberté d'expression était déjà exécrable avant la pandémie. Depuis 2014, la distribution de désinformation sur l'Internet est illégale, une notion souvent comprise par les forces de l'ordre comme toute information jugée contestataire à l'encontre du gouvernement ou du Parti révolutionnaire populaire lao. En mai 2020, un avis du Bureau du premier ministre oblige tous les niveaux de l'administration à empêcher et à punir la distribution de fausses nouvelles à propos de la COVID-19. En juin, le gouvernement met en place un groupe de travail afin de surveiller les plateformes, et en septembre il oblige toute entité partageant du contenu sur les

réseaux sociaux à s'enregistrer en ligne auprès des autorités afin de pouvoir opérer.

D'autres législations punissant la dissémination de fausses nouvelles ont vu le jour en Thaïlande (2017), à Singapour (2019) et au Cambodge (2018).

Ces dernières années, plusieurs gouvernements ont mis en place des centres ou des initiatives afin de lutter contre les fausses nouvelles. Ceux-ci sont gérés ou soutenus par l'État et ont le mandat de surveiller et de rectifier les faussetés présumées en ligne. De telles initiatives existent à Singapour (Factually) depuis 2012, en Thaïlande (SureAndShare) depuis 2015, en Malaisie (Sebenarnya.my) depuis 2017, et en Indonésie (StopHoax.id) depuis 2018.

Bien que ces initiatives soient officiellement impartiales, il est inquiétant que les gouvernements de la région deviennent à la fois juges et parties en ce qui concerne la gestion des « fausses nouvelles ». Il est également craint que ces centres puissent être utilisés comme outils de censure et de propagande.

Instrumentalisation de la COVID-19

Presque tous les gouvernements de l'Asie du Sud-Est ont cherché à instrumentaliser la notion de désinformation et, ainsi, à intensifier momentanément ou durablement les contraintes à la liberté d'expression. Les Philippines bafouent depuis longtemps ce droit fondamental. En mars 2020, le Congrès répond à la crise sanitaire en adoptant le Bayanihan to Heal As One Act, qui confère au président Rodrigo Duterte de vastes pouvoirs d'urgence. Un amendement de dernière minute concernant une clause « fausses nouvelles » prévoit des peines allant jusqu'à deux mois de prison et un million de pesos (25 350 \$ CA) pour quiconque « crée ou diffuse de fausses informations concernant la crise de la COVID-19 ». Moins d'un mois après son adoption, la clause mène à l'arrestation de près de 50 personnes.

Le gouvernement Duterte adopte aussi à la hâte un projet de loi contenant une clause vague sur l'« incitation au terrorisme », une notion très vague. Selon N. Colmenares, un éminent avocat des droits de l'homme, ce projet a pour effet de « refroidir la liberté d'expression »¹¹. De plus, ces lois sont de plus en plus utilisées par le gouvernement dans le cadre de la pandémie pour sévir contre l'opposition, les journalistes et les groupes critiques à son égard. À ce jour, des dizaines de personnes ont été accusées en vertu de ces lois d'urgence d'avoir propagé de fausses nouvelles.

Cette instrumentalisation législative s'étend à toute la région. Au Cambodge, la loi sur l'état d'urgence contient de vastes dispositions permettant au gouvernement d'exercer une surveillance illimitée des télécommunications et de contrôler la presse et les médias sociaux. Ce contrôle s'est intensifié avec la mise en place d'un pare-feu en février 2021, imposant une vérification à toute publication en ligne. Plusieurs directeurs de médias indépendants ont été arrêtés après avoir exprimé leur opinion au sujet des actions gouvernementales.

Le régime vietnamien a lui aussi profité de la pandémie pour adopter des outils législatifs restrictifs. En les combinant à une loi sur la cybersécurité en vigueur depuis 2019, les autorités assurent vouloir lutter contre les « mensonges » liés au virus ainsi que de plus larges formes de fausses nouvelles. Cette loi prévoit des amendes allant de 500 à 1000 \$ CA pour les contrevenants, soit trois à six mois de salaire pour un Vietnamien moyen. Mais les nouvelles règles ne se limitent pas uniquement aux informations concernant la pandémie, et c'est d'ailleurs ce qui suscite l'inquiétude de nombreux groupes de défense des droits de la personne. Durant l'année 2020, six journalistes indépendants et au moins 600 utilisateurs de Facebook ont été interrogés pour des publications liées à la COVID-19. Plusieurs d'entre eux ont été condamnés à payer des amendes salées et Pham Doan Trang, célèbre journaliste et figure de proue de la lutte pour les droits de la personne au Vietnam, a été condamnée à la prison.

En Thaïlande, le décret d'urgence adopté par le gouvernement en mars 2020 habilite notamment les autorités à ordonner aux journalistes et aux groupes de médias de corriger les informations jugées inexactes. Elle accorde au premier ministre le pouvoir exceptionnel de fermer les médias accusés de désinformation. Ce décret s'ajoute donc à l'arsenal déjà en possession du gouvernement afin de limiter la liberté d'expression. Depuis le début de la pandémie, Human Rights Watch observe que plusieurs personnes, dont un nombre de professionnels de la santé et journalistes critiquant la réponse gouvernementale à la crise, sont poursuivies en justice ou visées par des mesures d'intimidation.

Dans le cas indonésien, le gouvernement a jusqu'ici tiré parti des lois existantes pour s'attaquer au problème des fausses nouvelles. Depuis avril 2020, la police nationale peut effectuer des cyberpatrouilles pour surveiller l'information en ligne et dissuader le partage de fausses nouvelles

ou d'insultes au président et à son administration. Une agence de cybersécurité surveillant les fausses nouvelles en ligne a aussi été mise sur pieds. À l'inverse des pays voisins, ces nouvelles lois n'ont pas encore été largement utilisées contre les journalistes. Toutefois, en raison de leur portée imprécise et de leur application incohérente, elles ont un effet dissuasif qui mène à l'autocensure de plusieurs médias indépendants. Bien que la constitution protège la liberté d'expression, la Commission nationale sur les droits de la personne (Komnas HAM) a récemment révélé que près de 30 % des Indonésiens craignent de partager leur opinion ou de critiquer leur gouvernement.

La COVID-19 a accéléré le déclin de la liberté d'expression amorcé par le gouvernement d'Aung San Suu Kyi (2015-2020) au Myanmar, avant même le coup d'État de février 2021. Bien que les autorités actuelles se soient abstenues d'invoquer une urgence nationale, « elles [ont profité] de la pandémie pour persécuter des journalistes indépendants, fermer les sites médiatiques et restreindre davantage l'accès du public à l'information », dont des restrictions sur l'usage de la téléphonie mobile dans l'ouest du pays, déchiré par la guerre civile.

Conclusion

La pandémie aura forcé les gouvernements du monde entier à adopter des mesures fortes et contraignantes afin de lutter contre le virus et ses conséquences socioéconomiques. Or, ce qui inquiète le plus l'Observatoire est que ces mesures « exceptionnelles » puissent un jour être banalisées en Asie du Sud-Est et être pérennisées après la pandémie, aidées par l'absence de garde-fous démocratiques, légaux et institutionnels.

*** Alexandre Pelletier est professeur adjoint au département de science politique de l'Université Laval**

Lana Van Langendonck est chargée de projet à l'Observatoire des droits de la personne du CÉRIUM

Avec la collaboration de Dominique Caouette, Judith Kohl, Manuel Litalien, Samuel Morneau, Jean-François Rancourt et John Edison Ubaldo

Références

Freedom House, *Democracy under lockdown, Special Report (2020)*, en ligne : <https://freedomhouse.org/report/special-report/2020/democracy-under-lockdown>

« Coronavirus : sept conséquences sur les droits humains », Amnesty International, 7 février 2020, <https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/coronavirus-sept-consequences-sur-les-droits-humains>

« The right to truth », *Boundaries of expression*. Baladodiffusion, 30 :06. <https://www.article19.org/coronavirus-impacts-on-freedom-of-expression>

Groupe des Nations-Unies pour le développement durable, *Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur l'Asie du Sud-Est (2020)*, en ligne : <https://unsdg.un.org/fr/resources/note-de-synthese-limpact-de-la-covid-19-sur-lasie-du-sud-est>

Reporters sans frontières. « Classement RSF 2020 : la région Asie-Pacifique, entre hyper-contrôle de l'information et dérives nationales-populistes ». <https://rsf.org/fr/classement-rsf-2020-la-region-asie-pacifique-entre-hyper-controle-de-linformation-et-derives>

Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique, *Portrait d'une infodémie, Retour sur la première vague de Covid-19 (mars 2021)*. <https://www.docdroid.com/NkXvSWt/portrait-dune-infodemie-retour-sur-la-premiere-vague-de-la-covid-19-pdf#page=9>